A.L.S.H
de la Roche des Arnauds

CROISONS LES DROITS

Nous avons TOUS des droits!

Semaine du 21 au 25 oct 2024

06.76.80.67.60

Cette semaine te concerne !

Les enfants sont comme les adultes, ils ont des droits !

Celui d'avoir une identité, d'aller à l'école,
d'être informé et de s'exprimer librement, de jouer,
d'être aimé et protégé.
En bref, d'avoir une enfance heureuse.

Depuis 1989, La Convention Internationale des Droits
de l'Enfant reconnait et protège ces droits.

Alors, pour organiser notre pensée autour de ce thème,
nous allons constituer un Conseil des Enfants et réfléchir
aux droits qui leur sont propres.

Mini mômes mais ils font le maximum !

LUNDI 21/10

LE DROIT À L'EXPRESSION

Election
à bulletin secret
du représentant
des enfants.
Dépouillement
en présence
de Mr le Maire,
constitution
du conseil des enfants
et
première assemblée.

MARDI 22/10

LE DROIT À L'ÉDUCATION

Grand jeu

MERCREDI 23/10

LE DROIT À L'INFORMATION

Tous les enfants ont le
droit de s'informer et
de donner leur avis
sur leur quotidien.

Atelier discussion
et mise en place d'une
boîte à idées.

Ouverture de la boîte
et réactions
sur les propositions
recueillies.

Un immense merci à
Anaïs,
avocate au barreau des
Hautes-Alpes
pour le temps accordé
aux enfants
lors de l'atelier dédié
au droit à l'égalité.

JEUDI 24/10

LE DROIT À L'ÉGALITÉ

Atelier discussion
en compagnie
d'**Anaïs**,
avocate au barreau
des Hautes-Alpes.
et
Réalisation d'une
fresque collective.

VENDREDI 25/10

LE DROIT AUX LOISIRS

Se divertir pour
mieux grandir.

Une journée
multi activités :
Jeux,
sports,
loisirs,
culture !

L' A.L.S.H. de la Roche des Arnauds accueille les enfants de 4 à 12 ans, du Lundi au Vendredi de 7h30 à 18h.

MODALITÉS :

Les inscriptions se font à la journée.
Néanmoins, pour que votre enfant profite pleinement de la thématique abordée, nous vous conseillons une inscription à la semaine.

ATTENTION : Toute inscription prise au Centre de Loisirs sera facturée.
En cas d'absence, merci de présenter un certificat médical afin de décompter la journée.

ÉQUIPEMENT : Les enfants seront munis de vêtements confortables et auront leur repas, goûter et gourde dans un sac à dos.
Pour les plus petits, un temps de repos est possible selon le programme.
Pensez au doudou, petit oreiller et couverture.
Aidez-nous, inscrivez le nom de votre enfant sur toutes ses affaires !

REPAS : Nous accordons une priorité aux sorties journée.
Lorsque les activités se déroulent à l'ALSH, il est possible de réchauffer le repas des enfants. Pensez à mettre le prénom de votre enfant sur les boîtes à réchauffer.

ENCADREMENT : Laurence ALIBERT, Maxence CLEMENT, Shahinez BERTRAND et Melanie LUCERO.

⚠ Les activités de la semaine peuvent être permutées, modifiées ou annulées en cas de météo maussade ou de contretemps.

La CAF des Hautes-Alpes ainsi que la MSA sont partenaires financiers de notre centre de loisirs.

la sécurité sociale Hautes-Alpes

msa santé famille retraite services